



Trägerschaft eidgenössische Prüfungen der Mitarbeitenden im Justizvollzug  
Organe responsable des examens fédéraux pour le personnel de l'exécution des sanctions pénales  
Organo responsabile degli esami federali per il personale dell'esecuzione delle sanzioni penali

## **PUBLICATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL SUPÉRIEUR 2024 « Experte en management/Expert en management du domaine des privations de liberté »**

Examen écrit	11 mars 2024 Travail dirigé sur un cas pratique Centre Loewenberg, Löwenberg 49, 3280 Murten
Examen oral Etude de cas	12 au 13 mars 2024 Centre Loewenberg, Löwenberg 49, 3280 Murten
Délai d'inscription	du 11 septembre au 11 novembre 2023
Inscription	Secrétariat « Examens » Av. Beauregard 11, 1700 Fribourg <a href="http://www.efsp.ch">www.efsp.ch</a> (inscription en ligne)
Dépôt d'une demande de retrait jusqu'au	15 janvier 2024
Convocation à l'examen	22 janvier 2024
Frais d'examen	Les membres du personnel d'établissements de privation de liberté pour lesquels le Canton verse des contributions à l'organe responsable sont exonérés de la taxe d'examen. Tous les autres candidats reçoivent, avec la décision concernant l'admission à l'examen professionnel fédéral, une invitation à payer la taxe d'examen assortie d'un délai de paiement. L'admission est confirmée sous réserve du paiement de la taxe d'examen dans les délais.